



**Comité européen des Droits sociaux (CEDS)
288^e session, Strasbourg, 17-21 octobre 2016**

Ordre du jour

Réclamations collectives

Le Comité examinera l'état d'avancement des procédures relatives aux réclamations suivantes :

- *Associazione sindacale « La Voce dei Giusti »* c. Italie
Réclamation n° 105/2014
- *Finnish Society of Social Rights* c. Finlande
Réclamation n° 108/2014
- Centre de Défense des Droits des Personnes Handicapées Mentales (MDAC)
c. Belgique
Réclamation n° 109/20104
- Fédération international des Ligues des droits de l'homme (FIDH) c. Irlande
Réclamation n° 110/20104
- Confédération générale grecque du Travail (GSEE) c. Grèce
Complaint No. 111/2014
- Organisation européenne des associations militaires (EUROMIL) c. Irlande
Réclamation n° 112/2014
- *Unione Italiana del Lavoro U.I.L. Scuola – Sicilia* c. Italie
Réclamation n° 113/2014
- Comité européen d'action spécialisé pour l'enfant et la famille dans leur milieu
de vie (EUROCEF) c. France
Réclamation n° 114/2014
- Fédération européenne du personnel des services publics (EUROFEDOP) c.
Grèce
Réclamation n° 115/2014
- *Matica Hrvatskih Sindikata* c. Croatie
Réclamation n° 116/2015
- *Transgender Europe & ILGA-Europe* c. République tchèque
Réclamation n° 117/2015
- Confédération Générale du Travail Force Ouvrière c. France
Réclamation n° 118/2015
- Forum européen des Roms et des Gens du voyage (FERV) c. France
Réclamation n° 119/2015
- *Fellesforbundet for Sjøfolk (FFFS)* c. Norvège
Réclamation n° 120/2016
- Association pour les droits égaux (ERT) c. Bulgarie
Réclamation n° 121/2016
- *Movimento per la libertà della psicanalisi – Associazione culturale* c. Italie

- Réclamation n° 122/2016
- Irish Congress of Trade Unions c. Irlande
Réclamation n°123/2016
 - Groupe européen des femmes diplômées des universités, GEFDU c. Belgique
Réclamation n°124/2016
 - Groupe européen des femmes diplômées des universités, GEFDU c. Bulgarie
Réclamation n°125/2016
 - Groupe européen des femmes diplômées des universités, GEFDU c. Croatie
Réclamation n°126/2016
 - Groupe européen des femmes diplômées des universités, GEFDU c. Chypre
Réclamation n°127/2016
 - Groupe européen des femmes diplômées des universités, GEFDU c. République tchèque
Réclamation n°128/2016
 - Groupe européen des femmes diplômées des universités, GEFDU c. Finlande
Réclamation n°129/2016
 - Groupe européen des femmes diplômées des universités, GEFDU c. France
Réclamation n°130/2016
 - Groupe européen des femmes diplômées des universités, GEFDU c. Grèce
Réclamation n°131/2016
 - Groupe européen des femmes diplômées des universités, GEFDU c. Irlande
Réclamation n°132/2016
 - Groupe européen des femmes diplômées des universités, GEFDU c. Italie
Réclamation n°133/2016
 - Groupe européen des femmes diplômées des universités, GEFDU c. Pays-Bas
Réclamation n°134/2016
 - Groupe européen des femmes diplômées des universités, GEFDU c. Norvège
Réclamation n°135/2016
 - Groupe européen des femmes diplômées des universités, GEFDU c. Portugal
Réclamation n°136/2016
 - Groupe européen des femmes diplômées des universités, GEFDU c. Slovaquie
Réclamation n°137/2016
 - Groupe européen des femmes diplômées des universités, GEFDU c. Suède
Réclamation n°138/2016

Audition publique

Jeudi 20 octobre 2016, le Comité tiendra une audition publique concernant Confédération générale grecque du Travail (GSEE) c. Grèce

Examen des rapports nationaux pour les Conclusions 2016 au titre de la Charte et les Conclusions XXI-1 (2016) au titre de la Charte de 1961

Le Comité est en train d'examiner des rapports nationaux soumis sous le cycle de rapports en cours qui couvrent les dispositions de la Charte relatives aux « emploi, formation et égalité des chances ».

Examen préliminaire par article pour les Conclusions XXI-1(2016) au titre de la Charte de 1961 et les Conclusions 2016 au titre de la Charte

Procédure sur les dispositions non acceptées de la Charte (mise en œuvre de l'article 22 de la Charte sociale européenne de 1961)

Le Comité va poursuivre la préparation des réunions et/ou procédure écrite au regard de plusieurs pays.

Processus de Turin

Le Comité va examiner les informations concernant l'évolution du « Processus de Turin ».

Autres questions

Lors de la session, le Comité tiendra un échange de vues avec Président Koen Lenaerts, Cour de justice de l'Union européenne.